

<p>N° 11 Intitulé de l'action :</p>	<p>Conseils de classe en semestres</p>
---	---

Identification Etablissement

Etablissement	<p>Collège Jean Moulin LA QUEUE-EN-BRIE</p>
Téléphone / mel /site	0145763552 / ce.0941410x@ac-creteil.fr / http://www.college-jeanmoulin.fr
Chef d'établissement	M. LEBOEUF

Description du projet expérimental

<p>Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial</p>	<ul style="list-style-type: none"> · L'enseignement et l'évaluation par compétences engagés dans l'établissement révèlent le besoin d'un « partenariat » renforcé avec l'élève. · Le conseil de classe, dans sa forme actuelle : <ul style="list-style-type: none"> - intervient trop tard pour un premier bilan ; - consiste en une lecture de synthèse visant à positionner l'élève dans la classe ; - connaît de longs débats inutiles sur l'attribution des mises en garde et des récompenses ; et <ul style="list-style-type: none"> - ne prend pas en compte l'avis de l'élève et de ses parents sur la période écoulée ; - ne permet pas de fournir des conseils efficaces à l'élève pour progresser ; - entérine les parcours effectués plutôt que de préparer ceux à venir.
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Faire des conseils de classe un outil de construction de la réussite des élèves. · Impliquer l'élève dans l'établissement et la poursuite d'objectifs visant à créer un parcours de réussite personnalisé. · Compléter ce qui se pratique déjà dans l'établissement : enseignement par compétences (complexification spiralaire des items curriculaires avec réévaluation, référentiels par cycle, interdisciplinarité des acquisitions), développement du travail collaboratif dans la classe, projets interdisciplinaires (EPI), travail sur l'endurance scolaire, développement du travail personnel de l'élève.

Descriptif de l'action	<p>Le passage aux conseils de classe en semestre, avec un temps d'échange aux vacances d'automne</p> <ul style="list-style-type: none"> · Rencontre des parents aux vacances d'automne : <ul style="list-style-type: none"> - entretien individualisé de 30 minutes, en utilisant le logiciel en ligne de gestion des évaluations (SACoche), présentation des acquisitions du début d'année ; - établissement d'un bilan et d'objectifs individualisés par l'élève, en partenariat avec les parents et le professeur. · Conseil de classe 1er semestre, fin janvier : <ul style="list-style-type: none"> - conseil « classique », avec rappel des objectifs fixés par l'élève : conseils pour progresser, ou proposition d'évolution des objectifs par l'équipe pédagogique. Les récompenses et mises en garde prennent en compte les objectifs ; - présentation des conclusions à la réunion parents-professeurs (entretiens de 10-15 minutes), prise en compte de l'avis de l'élève pour maintenir les objectifs ou en fixer de nouveaux. · Conseils de classe du 2ème semestre, début ou mi-juin : conseil « classique », bilan de l'année par l'équipe pédagogique et établissement d'une synthèse annuelle prenant en compte les objectifs de l'élève.
------------------------	---

Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> · Les rencontres de début d'année représentent, en temps, pour les professeurs pour une classe donnée, environ autant d'entretiens qu'ils ont d'heures de cours dans la classe – donc, pour toutes les classes, autant d'entretiens que leur ORS :à raison de 30 minutes par entretien, cela représente environ 10 heures par professeur. Si on considère qu'un conseil de classe dure 1h30, qu'au minimum un professeur à 18h-20h en fait 4, et qu'on ajoute la réunion parents-professeurs de 3h, on est sur un temps équivalent. · Les entretiens seront positionnés sur une période de 15 jours, avec une ouverture de l'établissement jusque 18h45 (les cours se terminent majoritairement à 16h45). Les professeurs sont libres des horaires choisis pour les entretiens. · Utilisation des bilans SACoche pour le suivi des élèves, bilans officiels réservés à l'envoi. · Projet discuté en conseil pédagogique et présenté en CA (vote favorable à la constitution du dossier). Concertation des professeurs menée par les représentants du personnel (72 % des professeurs favorables). Vote pour de tous les parents et tous les élèves ont tous voté pour.
Caractère expérimental	Changement de paradigme : le conseil de classe n'est plus un jugement qui positionne l'élève par rapport à une moyenne d'attendus, mais qui l'accompagne dans son chemin personnalisé, avec ses difficultés et ses réussites.
Mesure dérogatoire	Contrevenir au texte sur les conseils de classe en collège.
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> · Taux de réussite au brevet, taux de passage en 2GT. · Nombre d'exclusions de cours · Nombre d'élèves inscrits en devoirs faits (volontairement, donc) · Posture de guide de l'enseignant renforcée (déjà en développement dans l'établissement). · Ressenti des enseignants lors de leur entretien annuel. · Ressenti des enseignants sur le travail personnel des élèves. · Evolution positive du climat (déjà en nette amélioration) en renforçant la sécurisation des élèves face aux apprentissages et donc leur motivation. · Evolution positive de l'image du collège.

Classe(s) concernée(s)	Toutes, tous
Disciplines / équipes concernées	
Partenaires et intervenants éventuels	

Informations CARDIE

Personne contact	M. LEBOEUF, principal sleboeuf@ac-creteil.fr
Attente de la mission	Pouvoir débiter l'action